

Crédits des développements d'enseignement prégradué en médecine humaine par année académique

Effectif à partir de septembre 2025

Validé par le Bureau de la Commission de l'Enseignement

Sur demande (cf. formulaire de demande) :

Création d'une activité d'enseignement (Cours ex-cathedra, séminaire, TP, TD, vignette, polycopié, glossaire etc.)	2- 5 crédits à partager entre les personnes
Création d'un problème CBCL	20 crédits à partager entre les personnes
Création d'une station formative, station ECOS etc.	10 crédits à partager entre les personnes
Création d'une capsule vidéo	10 crédits à partager entre les personnes
Création d'un cours à option ou d'un module de cours de 20-30 heures	20 crédits à partager entre les personnes
Création d'un E-learning	10-30* crédits à partager entre les personnes

*Selon la taille du projet

Demandes annuelles faites directement par les responsables d'examens EFMH pour leurs membres :

Création pour l'EFMH de questions d'examen ou stations ECOS